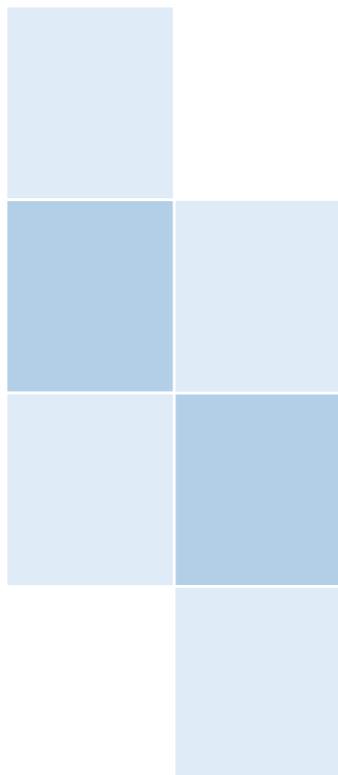




FICIME CONSEIL



Formations, et prestations facturées 2018

Edition du 29 décembre 2017

FICIME CONSEIL est référencé et validé  Datadock

EURL au capital de 8 384,70€
43/45 Rue de Naples – 75008 PARIS
Tél. : 01.44.69.40.82 – Fax. : 01.44.69.40.61
RCS PARIS : B 407899301 - SIRET : 40789930100029 - APE : 70.22Z
N°TVA : FR 41 407899301
N° FORMATION : 11.75.26.771.75

NOS FORMATIONS ET RENCONTRES COLLECTIVES

FINANCE – PAIE – COMPTABILITE

Formations Paie :

- Mise en œuvre du prélèvement à la source : se préparer pour le 1er janvier 2019..... 6
- Calcul des charges sociales : nouveautés en 2018 et 2019 7

SOCIAL – RESSOURCES HUMAINES

Formation de formateurs confirmes.....	9
Ordonnances MACRON- construire une représentation du personnel sur mesure.....	10
Ordonnances MACRON- la nouvelle négociation des accords collectifs d'entreprise.....	11
Ordonnances MACRON- la sécurisation des relations individuelles et collectives.....	12

JURIDIQUE

Protection et gestion des données (data protection)	14
De la loi Hamon a la loi Sapin II : impacts sur les négociations commerciales annuelles - modifications apportées à la négociation commerciale annuelle - comment s'y préparer ! Vers un renouveau législatif	18
Adaptation des contrats commerciaux aux nouvelles dispositions de la réforme du droit des contrats	19
Réseaux de distribution (création, gestion & fin du réseau) ou de l'appartenance au réseau	20
L'essentiel du droit du commerce électronique :	
La vente en ligne en 10 points clés.....	21
Bureaux, entrepôts, sites de production... :	
Comment optimiser la gestion des baux commerciaux de l'entreprise	22
La rupture de la relation commerciale	23
Conditions générales de vente : un atout dans les négociations commerciales	24
Négociations commerciales annuelles 2019	25
Les marchés publics.....	26
Promotions des ventes et publicité.....	27

FISCAL

Programme en cours d'élaboration

NOS FORMATIONS A LA DEMANDE

TECHNIQUE & SECURITE AU TRAVAIL

<i>Responsabilité à la sécurité d'un technicien sur un chantier ou sur un site industriel</i>	30
<i>Responsabilité à la sécurité d'un chef de service sur un chantier ou sur un site industriel</i>	31
<i>Sensibilisation d'un technicien intervenant dans un atelier</i>	32
<i>Les vérifications générales périodiques (VGP)</i>	33
<i>Initiation à la réglementation technique mécanique</i>	34
<i>Initiation à la réglementation technique électronique</i>	35

LANGUES

<i>Anglais</i>36
----------------------	------

INFORMATIQUE

<i>Informatique / Bureautique</i>	37
--	----

NOS PRESTATIONS FACTUREES A LA DEMANDE

ENVIRONNEMENT

<i>Mise ou remise de vos collaborateurs sur les sujets environnementaux</i>	40
---	----

EXPERTISE

<i>L'évaluation des risques professionnels sous l'aspect opérationnel et technique avec audit participatif</i>	41
<i>Modification d'une machine, les règles à respecter</i>	42



NOS FORMATIONS ET RENCONTRES

NOS FORMATIONS ET RENCONTRES

Pour votre confort, FICIME Conseil limite ses sessions à 15 participants maximum

Les inscriptions

Un mois avant chaque formation, chaque adhérent reçoit par mail un programme et un bulletin d'inscription (avec les conditions de facturation) sur les formations en rapport avec sa fonction dans l'entreprise.

Les formations

D'une durée de 7 heures et de 4 heures, sont par groupe de 15 participants maximum.

Ces formations sont animées par un intervenant extérieur, référent sur la matière concernée et ont pour objet de former les participants en abordant le sujet de manière technique.

Elles comprennent la remise d'un support.

Ces formations sont ouvertes à tous les collaborateurs des entreprises de la FICIME.

Les rencontres ou conférences débats

Elles ont pour objet de vous apporter la connaissance nécessaire à l'appréhension d'un sujet.

Ces rencontres durent 2 heures et sont animées par un expert de la FICIME et/ou un intervenant extérieur.

Elles sont régulièrement organisées sous forme de petit-déjeuner et peuvent faire l'objet de remise d'un support ou d'un guide pratique. Il ne s'agit pas d'une action de formation au sens juridique du terme.

De manière générale et conformément à la réglementation en vigueur, **nos factures tiennent lieu de convention simplifiée**. Nous établissons donc des conventions de formation uniquement à la demande.

Lieu :

Dans les locaux de la FICIME
43/45 Rue de Naples
75008 PARIS

Accès :

Gare SNCF Paris-Saint-Lazare
Métro Villiers (ligne 2 ou 3)
Métro Saint-Augustin (ligne 14)
Parkings : Bergson ou Villiers

Horaires

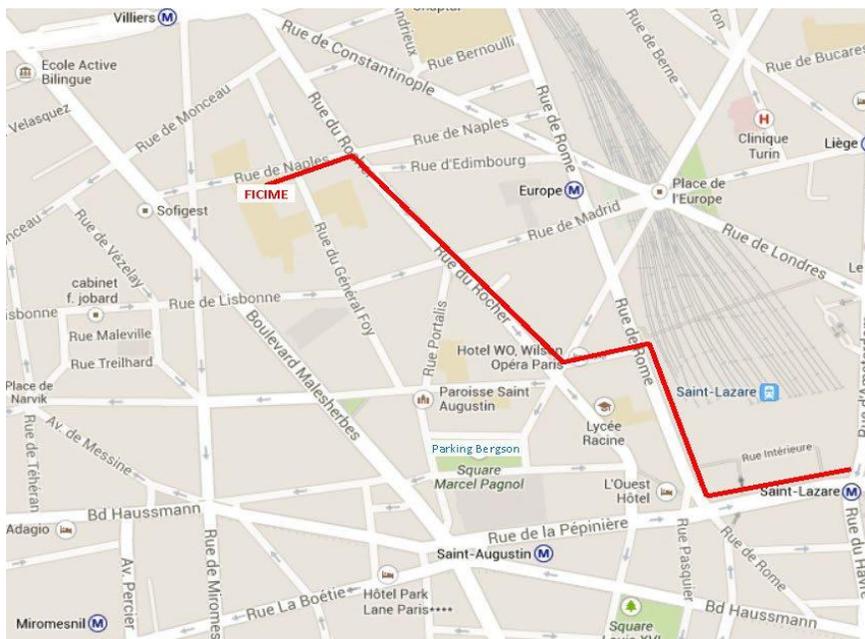
Journée formation : 09h30-17h30

Tarifs adhérents

600,00€ HT / formation
850,00€ HT / l'atelier pratique
110,00€ HT / rencontre
300,00€ HT/ demi-journée de formation

Tarifs extérieurs

800,00€ HT / formation
1 000,00€ HT / l'atelier pratique
200,00€ HT / rencontre
450,00€ HT/ demi-journée de formation



Pour les formations à la demande, contactez l'intervenant pour chaque formation

Votre contact général et vos questions Ficime Conseil sont à poser à :

Virginie ARNOULT
Secrétaire Général Délégué
Responsable Formation
arnoult@ficime.fr



> Formations Paie :

- Mise en œuvre du prélèvement à la source : se préparer pour le 1er janvier 2019..... 6
- Calcul des charges sociales : nouveautés en 2018 et 20197

> Formations Paie

Mise en œuvre du prélèvement à la source : se préparer pour le 1er janvier 2019

< **Septembre 2018**

► Programme

Le prélèvement à la source entre finalement en vigueur au 1er janvier 2019. A cette date, l'employeur deviendra collecteur de l'impôt et devra prélever tous les mois l'impôt sur le revenu sur le salaire de ses salariés. Pour éviter une double imposition du contribuable, le gouvernement prévoit une année de transition, en 2018, l'« année blanche » fiscale.

La mise en œuvre de ce nouveau mécanisme pose de nombreuses questions : quel taux appliqué ? Quid de l'année de transition et des revenus exceptionnels ? Quelle mention sur le bulletin de paie ? Quelles modalités de déclaration pour le salarié comme pour l'employeur ?

Cette formation vise à vous aider à comprendre les principaux changements et incidences de cette réforme et à vous y préparer.

► Public visé :

Dirigeants,

Gestionnaires des ressources humaines et de la paie,

Toute personne en charge du projet prélèvement à la source au sein de l'entreprise

► Intervenant

Spécialiste en droit fiscal

► **Durée** : 1 journée (soit 7 heures) – 09h30 à 17h30

► **Prix** : 600,00€ HT

► **Lieux** : FICIME - 43/45 Rue de Naples – PARIS 8^{ème}

► Accès :

Gare SNCF St-Lazare
Métro Villiers (ligne 2 ou 3)
Parkings : Bergson ou Villiers

Contact & Inscription :

Sabrina MORIN

Responsable Adjointe

Département Affaires Sociales

morin@ficime.fr

☎ 01.44.69.40.66

> Formations Paie

Calcul des charges sociales : nouveautés en 2018 et 2019

< **Octobre 2018**

► Programme

Suppression de la cotisation salariale maladie, suppression de la cotisation salariale chômage, augmentation du taux de CSG, suppression du CICE remplacé par un nouvel allègement de charges patronales, nouvelles cotisations suite à la fusion des régimes AGIRC et ARRCO, suppression des cotisations pénibilité, rattachement à la période d'emploi pour la détermination des taux et plafonds... La liste est longue de tous les changements en matière de charges sociales qui interviennent en 2018 puis 2019.

Cette formation vous permettra d'établir une paie fiable et ainsi éviter les risques de redressement, ainsi que limiter les coûts salariaux et saisir les opportunités qui en découlent pour maîtriser votre masse salariale.

► Public visé :

Responsable ou collaborateur des services Paie,
DRH, RRH, DAF

► Intervenant

Guy de CIBON, Formateur Expert-Comptable
FORMA - LEARN

► **Durée** : 1 journée (soit 7 heures) – 09h30 à 17h30

► **Prix** : 600,00€ HT

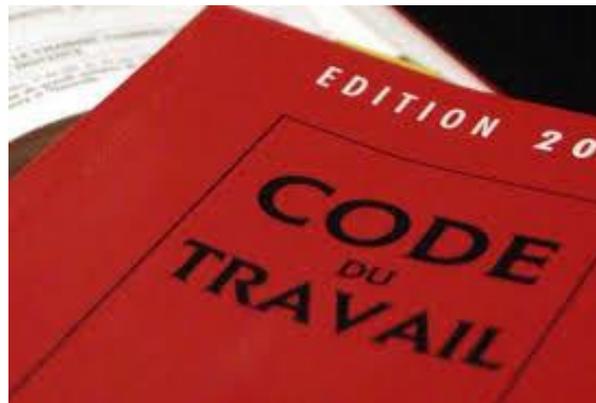
► **Lieux** : FICIME - 43/45 Rue de Naples – PARIS 8^{ème}

► Accès :

Gare SNCF St-Lazare
Métro Villiers (ligne 2 ou 3)
Parkings : Bergson ou Villiers

Contact & Inscription :

Sabrina MORIN
Responsable Adjointe
Département Affaires Sociales
morin@ficime.fr
☎ 01.44.69.40.66



> Formation de formateurs confirmes	9
> Ordonnances MACRON - construire une représentation du personnel sur mesure	10
> Ordonnances MACRON - la nouvelle négociation des accords collectifs D'entreprise.....	11
> Ordonnances MACRON - la sécurisation des relations individuelles et collectives.....	12

> FORMATION DE FORMATEURS CONFIRMES

< JEUDI 18 JANVIER 2018

► Programme

- Réactiver les fondamentaux des techniques d'animation
- S'ancrer dans sa posture de formateur
- Faire évoluer ses supports pédagogiques pour augmenter leur impact
- Etre agile face aux différentes typologies de groupes et de participants
- Augmenter en compétences grâce aux exercices en atelier et jeux de rôle
- Inscire la formation dans un échange de bonnes pratiques

► Public visé :

Formateurs internes, Référents internes,
responsables formation

► Intervenant

Etoile SELLAM- Conseil et formation

► **Durée** : 1 journée (7 heures)

► **Prix** : 600,00€ HT

► **Lieux** : FICIME - 43/45 Rue de Naples – PARIS 8^{ème}

► Accès :

Gare SNCF St-Lazare
Métro Villiers (ligne 2 ou 3)
Parkings : Bergson ou Villiers



Contact & Inscription :

Virginie ARNOULT

Responsable

Département Affaires Sociales

arnoult@ficime.fr

☎ 01.44.69.40.66

> **ORDONNANCES MACRON- CONSTRUIRE UNE REPRESENTATION DU PERSONNEL SUR MESURE**

< **Mardi 13 FEVRIER 2018**

► **Programme**

- Quelle approche pour faciliter l'arrivée de cette nouvelle instance (CSE) ?
- Le comité social et économique : comment fonctionne-t-il ?
- Quelles sont ses attributions en matière économique et santé-sécurité ?
- Comment le comité social et économique peut-il recourir à l'expertise ?
- Comment négocier le conseil d'entreprise ?

► **Public visé :**

Directeur Général,
Directeur RH, RRH,

► **Intervenants**

Maitre Sylvain NIEL, Avocat - Cabinet FIDAL

► **Durée :** 1 journée (7 heures)

► **Prix :** 600,00€ HT

► **Lieux :** FICIME - 43/45 Rue de Naples – PARIS 8^{ème}

► **Accès :**

Gare SNCF St-Lazare
Métro Villiers (ligne 2 ou 3)
Parkings : Bergson ou Villiers

Contact & Inscription :

Virginie ARNOULT

Responsable

Département Affaires Sociales

arnoult@ficime.fr

☎ 01.44.69.40.66

> ORDONNANCES MACRON- LA NOUVELLE NEGOCIATION DES ACCORDS COLLECTIFS D'ENTREPRISE

< Jeudi 8 Mars 2018

► Programme

Quelle articulation entre les ANI, les conventions de branche et les accords d'entreprise ?
Quelles conditions de validité des conventions d'entreprise négociées avec une ou plusieurs organisations syndicales représentatives ?
Comment s'apprécie l'accord collectif majoritaire ?
Qu'en est-il de la négociation obligatoire dans l'entreprise ?
Quelle négociation obligatoire en l'absence d'aménagement conventionnel ?
Comment négocier un accord majoritaire dérogeant à la CCN ?
Quelles sont les possibilités d'aménagements conventionnels de la négociation obligatoire ?

► Public visé :

Directeur Général,
Directeur RH, RRH,

► Intervenant

Maitre Sylvain NIEL, Avocat - Cabinet FIDAL

► **Durée** : 1 journée (soit 7 heures)

► **Prix** : 600,00€ HT

► **Lieux** : FICIME - 43/45 Rue de Naples – PARIS 8^{ème}

► Accès :

Gare SNCF St-Lazare
Métro Villiers (ligne 2 ou 3)
Parkings : Bergson ou Villiers

Contact & Inscription :

Virginie ARNOULT

Responsable

Département Affaires Sociales

arnoult@ficime.fr

☎ 01.44.69.40.66

> **ORDONNANCES MACRON- LA SECURISATION DES RELATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES**

< **VENDREDI 6 AVRIL 2018**

► **Programme**

Comment le licenciement économique a t'il été sécurisé ?
Comment a évolué le périmètre d'application de l'obligation individuelle de reclassement ?
Ce qui a changé pour fixer la liste des critères d'ordre de licenciement ?
Ce qui a changé dans la procédure de licenciement économique ?
Comment est sécurisé le contentieux individuel du licenciement économique ?
Comment le télétravail est-il assoupli ?
Qu'est qui a changé pour le travail de nuit ?
Comment la rupture du contrat de travail est-elle plus sûre ?
Quelle sécurisation pour la procédure d'inaptitude ?

► **Public visé :**

Directeur Général,
Directeur RH, RRH,

► **Intervenant**

Maitre Sylvain NIEL, Avocat - Cabinet FIDAL

► **Durée :** 1 journée (soit 7 heures)

► **Prix :** 600,00€ HT

► **Lieux :** FICIME - 43/45 Rue de Naples – PARIS 8^{ème}

► **Accès :**

Gare SNCF St-Lazare
Métro Villiers (ligne 2 ou 3)
Parkings : Bergson ou Villiers

Contact & Inscription :

Virginie ARNOULT

Responsable

Département Affaires Sociales

arnoult@ficime.fr

☎ 01.44.69.40.66



> Protection et gestion des données (data protection).....	14
> De la loi Hamon a la loi Sapin II : impacts sur les négociations commerciales annuelles - modifications apportées à la négociation commerciale annuelle - comment s'y préparer ! Vers un renouveau législatif	18
> Adaptation des contrats commerciaux aux nouvelles dispositions de la réforme du droit des contrats	19
> Réseaux de distribution (création, gestion & fin du réseau) ou de l'appartenance au réseau.....	20
>L'essentiel du droit du commerce électronique :	
La vente en ligne en 10 points clés.....	21
> Bureaux, entrepôts, sites de production... :	
Comment optimiser la gestion des baux commerciaux de l'entreprise	22
> La rupture de la relation commerciale	23
> Conditions générales de vente : un atout dans les négociations commerciales..	24
> Négociations commerciales annuelles 2019	25
> Les marchés publics.....	26
> Promotions des ventes et publicité.....	27

> PROTECTION ET GESTION DES DONNEES (DATA PROTECTION)

< Cycle RGPD du 1er TRIMESTRE 2018

► Objectifs

Le règlement européen 2016/679 sur la protection des données personnelles est parfois décrit comme un instrument qui censurerait et empêcherait les professionnels du marketing de saisir pleinement les opportunités que créent les nouveaux outils marketing (big data, DMP, chatbot etc.). Or, une lecture attentive du règlement montre que si un responsable de traitement rend aux personnes concernées un certain pouvoir de décision et de contrôle sur leurs données, alors ce responsable pourra mettre en œuvre des traitements marketing et de profilage sans devoir recueillir systématiquement le consentement des personnes concernées.

Ainsi, le règlement donne la possibilité de fonder le traitement sur le recueil du consentement mais aussi sur l'intérêt légitime poursuivi par le responsable de traitement. Choisir cette base légale, qui existe déjà dans la loi, n'est pas sans contrepartie ; le responsable doit veiller à ce que la balance des intérêts en présence (intérêt du responsable et intérêt de la personne concernée) soit équilibrée.

D'autres possibilités existent dans le règlement qu'il convient d'explorer ; cette formation permet d'analyser la manière dont le règlement affecte la politique de protection des données personnelles de l'organisme.

Dans ce cadre, les modifications apportées par le règlement seront examinées pour permettre à votre organisme de saisir les opportunités que le règlement offre :

- les règles d' « accountability » (obligation de documentation) ;
- la désignation obligatoire d'un « Data Protection Officer » (DPO) ;
- l'étude d'impact avant la mise en œuvre de certains traitements ;
- la démarche de « Privacy by design » (respect de la protection des données dès la conception) ;
- la démarche de « Security by default » (sécurité par défaut) ;
- les nouveaux droits fondamentaux des personnes (droit à l'oubli, droit à la portabilité des données, etc.)...

De plus, la mise en œuvre pratique du RGPD sera traitée lors de 3 matinées au travers de 3 modules ayant pour thème la cartographie des traitements et le registre des traitements, le cycle de vie de la donnée et le droit à l'oubli et enfin, la sécurité de la donnée.

► Public visé :

Dirigeant, Directeur/Responsable Administratif et Financier, Juridique, Informatique, Ressources Humaines, Marketing, Commercial, ...

► Intervenant

Maître Céline AVIGNON, Avocat
Cabinet Alain BENSOUSSAN

► **Durée** : 1 journée (soit 7 heures)
et/ou demi-journée (soit 4 heures)

► **Prix** : 600,00€ HT la journée
300,00€ HT la demi-journée

► **Lieux** : FICIME - 43/45 Rue de Naples – PARIS 8^{ème}

► **Accès** :

Gare SNCF St-Lazare

Métro Villiers (ligne 2 ou 3)

Parkings : Bergson ou Villiers

	Dates	Horaires	Thèmes	Tarif HT
1^{er} cycle	23 janvier 2018	9h30 à 17h30	formation RGPD	600 €
	08 février 2018	9h30 à 13h30	cartographie des traitements et registre des traitements	300 €
	07 mars 2018	9h30 à 13h30	cycle de vie de la donnée et le droit à l'oubli	300 €
	22 mars 2018	9h30 à 13h30	sécurité de la donnée	300 €



Contact & Inscription :
Pierre PERROY
Responsable
Service Juridique et Fiscal
perroy@ficime.fr
☎ 01.44.69.40.70

> PROTECTION ET GESTION DES DONNEES (DATA PROTECTION)

< Cycle RGPD du 2nd TRIMESTRE 2018

► Objectifs

Le règlement européen 2016/679 sur la protection des données personnelles est parfois décrit comme un instrument qui censurerait et empêcherait les professionnels du marketing de saisir pleinement les opportunités que créent les nouveaux outils marketing (big data, DMP, chatbot etc.). Or, une lecture attentive du règlement montre que si un responsable de traitement rend aux personnes concernées un certain pouvoir de décision et de contrôle sur leurs données, alors ce responsable pourra mettre en œuvre des traitements marketing et de profilage sans devoir recueillir systématiquement le consentement des personnes concernées.

Ainsi, le règlement donne la possibilité de fonder le traitement sur le recueil du consentement mais aussi sur l'intérêt légitime poursuivi par le responsable de traitement. Choisir cette base légale, qui existe déjà dans la loi, n'est pas sans contrepartie ; le responsable doit veiller à ce que la balance des intérêts en présence (intérêt du responsable et intérêt de la personne concernée) soit équilibrée. D'autres possibilités existent dans le règlement qu'il convient d'explorer ; cette formation permet d'analyser la manière dont le règlement affecte la politique de protection des données personnelles de l'organisme.

Dans ce cadre, les modifications apportées par le règlement seront examinées pour permettre à votre organisme de saisir les opportunités que le règlement offre :

- les règles d' « accountability » (obligation de documentation) ;
- la désignation obligatoire d'un « Data Protection Officer » (DPO) ;
- l'étude d'impact avant la mise en œuvre de certains traitements ;
- la démarche de « Privacy by design » (respect de la protection des données dès la conception) ;
- la démarche de « Security by default » (sécurité par défaut) ;
- les nouveaux droits fondamentaux des personnes (droit à l'oubli, droit à la portabilité des données, etc.)...

De plus, la mise en œuvre pratique du RGPD sera traitée lors de 3 matinées au travers de 3 modules ayant pour thème la cartographie des traitements et le registre des traitements, le cycle de vie de la donnée et le droit à l'oubli et enfin, la sécurité de la donnée.

► Public visé :

Dirigeant, Directeur/Responsable Administratif et Financier, Juridique, Informatique, Ressources Humaines, Marketing, Commercial, ...

► Intervenant

Maître Céline AVIGNON, Avocat
Cabinet Alain BENSOUSSAN

► **Durée** : 1 journée (soit 7 heures)
et/ou demi-journée (soit 4 heures)

► **Prix** : 600,00€ HT la journée
300,00€ HT la demi-journée

► **Lieux** : FICIME - 43/45 Rue de Naples – PARIS 8^{ème}

► **Accès** :

Gare SNCF St-Lazare
Métro Villiers (ligne 2 ou 3)
Parkings : Bergson ou Villiers

	Dates	Horaires	Thèmes	Tarif HT
2 nd cycle	10 avril 2018	9h30 à 17h30	formation RGPD	600 €
	15 mai 2018	9h30 à 13h30	cartographie des traitements et registre des traitements	300 €
	29 mai 2018	9h30 à 13h30	cycle de vie de la donnée et le droit à l'oubli	300 €
	19 juin 2018	9h30 à 13h30	sécurité de la donnée	300 €

Contact & Inscription :

Pierre PERROY

Responsable

Service Juridique et Fiscal

perroy@ficime.fr

☎ 01.44.69.40.70

> DE LA LOI HAMON A LA LOI SAPIN II : IMPACTS SUR LES NEGOCIATIONS COMMERCIALES ANNUELLES - MODIFICATIONS APPORTEES A LA NEGOCIATION COMMERCIALE ANNUELLE - COMMENT S'Y PREPARER ! VERS UN RENOUVEAU LEGISLATIF ...

< **Mardi 30 janvier 2018**

Ou < **Jeudi 8 novembre 2018**

Session SGI < **Jeudi 22 novembre 2018**

► Objectifs

Maîtriser de manière opérationnelle les aspects juridiques des négociations commerciales annuelles dans le cadre des différentes lois qui se sont succédées depuis la LME et des modifications introduites par les lois Hamon, Macron et Sapin II ou encore par la réforme du droit des contrats et des obligations, mais également de la réforme du cadre légal qui est envisagée à la date d'édition du présent catalogue de formation.

Maîtriser la chronologie de la négociation commerciale annuelle avec les étapes clés de l'envoi des CGV à la formalisation de la convention annuelle.

Connaître la qualification des avantages financiers versés par un fournisseur à ses clients et les obligations induites en termes de facturation de services ou de mention sur facture des réductions de prix.

Savoir rédiger un plan d'affaires annuel rendu obligatoire par la LME et précisé par les lois Hamon et Macron dont la signature au plus tard le 1er mars de chaque année est impérative.

Savoir rédiger une convention annuelle entre fournisseurs et grossistes ; quelles spécificités ?

Les enjeux actuels du SRP !

Actualité des conventions internationales et rôle de la DGCCRF (les affaires Apple et Expedia) ;

S'assurer de la pertinence de sa communication sur les prix de revente au regard du droit Antitrust.

Connaître les sanctions applicables en la matière et le rôle de la CEPC, des services de la DGCCRF et des tribunaux administratifs aujourd'hui – quelles incidences liées à l'application des lois Macron et Sapin II.

Appréhender et évaluer les risques potentiels liés à certains comportements afin de mieux les éliminer.

Déterminer au vu des exemples pratiques donnés au cours de cette formation si son entreprise est en zone de risques ou non.

► Public visé :

Dirigeant, Directeur/Responsable juridique, Juriste, Directeur/Responsable commercial, des ventes, grands comptes, Commercial,...

► Intervenant

Maître Jean-Christophe GRALL, Avocat

Maître Thomas LAMY, Avocat

Cabinet GRALL & Associés

► **Durée** : 1 journée (soit 7 heures)

► **Prix** : 600,00 € HT

► **Lieux** : FICIME - 43/45 Rue de Naples – PARIS 8^{ème}

► Accès :

Gare SNCF St-Lazare

Métro Villiers (ligne 2 ou 3)

Parkings : Bergson ou Villiers

Contact & Inscription :

Pierre PERROY

Responsable

Service Juridique et Fiscal

perroy@ficime.fr

☎ 01.44.69.40.70

> RESEAUX DE DISTRIBUTION (Création, Gestion & Fin du Réseau) OU DE L'APPARTENANCE AU RESEAU

<Vendredi 01 Juin 2018

► Objectifs

Quel type de réseau de distribution choisir ?

Comment le mettre en place ? Le faire vivre ?

Mettre fin aux relations avec un partenaire ou arrêter la distribution ?

Toutes ces questions se posent ou peuvent se poser aux fournisseurs têtes de réseau.

Cette formation se propose de vous donner les clés juridiques indispensables pour résoudre les principales problématiques de la mise en place et de la gestion d'un réseau de distribution

► Public visé :

Dirigeant, Directeur/Responsable juridique, Juriste,
Directeur/Responsable commercial, des ventes,
grands comptes, Commercial,...

► Intervenant

Maître Joseph VOGEL, Avocat
Cabinet VOGEL & VOGEL

► **Durée** : 1 demi-journée (4 heures)

► **Prix** : 300,00 € HT

► **Lieux** : FICIME - 43/45 Rue de Naples – PARIS 8^{ème}

► Accès :

Gare SNCF St-Lazare
Métro Villiers (ligne 2 ou 3)
Parkings : Bergson ou Villiers

Contact & Inscription :

Pierre PERROY

Responsable

Service Juridique et Fiscal

perroy@ficime.fr

☎ 01.44.69.40.70

> BUREAUX, ENTREPÔTS, SITES DE PRODUCTION... : COMMENT OPTIMISER LA GESTION DES BAUX COMMERCIAUX DE L'ENTREPRISE

< Jeudi 28 Juin 2018

► Objectifs

L'immobilier (loyers & charges) représente le 2nd ou le 3^{ème} poste de charges fixes de l'entreprise, et exerce de ce fait une incidence significative sur ses résultats. Il est donc essentiel de l'optimiser, en utilisant les leviers qu'offre le droit des baux, et commerciaux en particulier, en constante évolution. Ce module de formation se propose de sensibiliser les directeurs/responsables juridiques, administratif et financier, immobiliers, aux différents outils juridiques qui s'offrent à eux, notamment au regard de la loi « Pinel » du 18 juin 2014 et son décret d'application, afin de gérer avec rigueur le parc immobilier de l'entreprise (bureaux, sites de productions, entrepôts, etc...) et d'en contenir, voir réduire, le coût.

► Public visé :

Dirigeant, Directeur/Responsable juridique, Juriste,
Directeur/Responsable Administratif et Financier,...

► Intervenant

Maître David PINET, Avocat
Cabinet LEBRAY & Associés

► **Durée** : 1 journée (soit 7 heures)

► **Prix** : 600,00 € HT

► **Lieux** : FICIME - 43/45 Rue de Naples – PARIS 8^{ème}

► Accès :

Gare SNCF St-Lazare
Métro Villiers (ligne 2 ou 3)
Parkings : Bergson ou Villiers



Contact & Inscription :

Pierre PERROY

Responsable

Service Juridique et Fiscal

perroy@ficime.fr

☎ 01.44.69.40.70

> L'ESSENTIEL DU DROIT DU COMMERCE ELECTRONIQUE : LA VENTE EN LIGNE EN 10 POINTS CLES

< Jeudi 5 Juillet 2018

► Objectifs :

Identifier les problématiques juridiques du commerce en ligne en fonction de vos objectifs.
Maîtriser le cadre juridique des relations B to B dans le cadre des stratégies de distribution du fournisseur.
Maîtriser le cadre juridique des relations B to C lié à la création et au développement d'un site de commerce en ligne.
Connaître les conditions de la validité de la vente à distance en ligne depuis la loi « consommation » (Hamon) du 17 mars 2014
Bien rédiger les mentions légales, les conditions générales d'utilisation et les conditions générales de vente de votre site de commerce en ligne
Anticiper les contrôles des agents de la CNIL et de la DGCCRF au regard de la loi « informatique et libertés » (données personnelles, cookies...)

► Public visé :

Dirigeant, Directeur/Responsable juridique,
Juriste, Directeur/Responsable commercial,
des ventes, grands comptes, Commercial,...

► Intervenant

Maître Nathalia KOUCHNIR-CARGILL, Avocat
Maître Eléonore CAMILLERI, Avocat
Cabinet GRALL & Associés

► **Durée** : demi-journée (4 heures)

► **Prix** : 300,00 € HT

► **Lieux** : FICIME - 43/45 Rue de Naples – PARIS 8^{ème}

► Accès :

Gare SNCF St-Lazare
Métro Villiers (ligne 2 ou 3)
Parkings : Bergson ou Villiers

Contact & Inscription :

Pierre PERROY
Responsable
Service Juridique et Fiscal
perroy@ficime.fr
☎ 01.44.69.40.70

> LA RUPTURE DE LA RELATION COMMERCIALE

< **Vendredi 14 Septembre 2018**

► Objectifs

La rupture d'une relation commerciale avec un partenaire présente des risques importants en droit français : risque d'indemnité automatique sauf faute très grave dans certains cas, risque d'abus dans la rupture, d'obligation de reprise du personnel et surtout risque d'avoir à supporter un très long préavis ou à défaut une substantielle indemnité compensatrice de préavis insuffisant, indépendamment parfois de tout préjudice du partenaire résilié. Cette formation se propose de vous informer sur les risques et la façon de les éviter ainsi que sur les dernières évolutions de la jurisprudence extrêmement fluctuante dans ce domaine.

► Public visé :

Dirigeant, Directeur/Responsable juridique, Juriste, Directeur/Responsable commercial, des ventes, grands comptes, Commercial,...

► Intervenant

Maître Joseph VOGEL, Avocat
Cabinet VOGEL & VOGEL

► **Durée** : demi-journée (4 heures)

► **Prix** : 300,00 € HT

► **Lieux** : FICIME - 43/45 Rue de Naples – PARIS 8^{ème}

► Accès :

Gare SNCF St-Lazare
Métro Villiers (ligne 2 ou 3)
Parkings : Bergson ou Villiers



Contact & Inscription :

Pierre PERROY

Responsable

Service Juridique et Fiscal

perroy@ficime.fr

☎ 01.44.69.40.70

> **CONDITIONS GENERALES DE VENTE : UN ATOUT DANS LES NEGOCIATIONS COMMERCIALES**

< **Vendredi 21 Septembre 2018**

► **Objectifs :**

Point de départ de la négociation commerciale, les conditions générales de vente constituent un outil contractuel stratégique. Il importe donc de savoir les adapter à sa politique commerciale et les utiliser comme outil de négociation et, aussi, d'apprendre à identifier les clauses clé et à les rédiger.

- Quelle place pour les CGV dans la négociation commerciale ? Quel statut légal ? Quelles limites à la négociation des CGV (avantages sans contrepartie, garanties de marge...)? Quelle place pour les conditions d'achat ?
- Conditions générales, catégorielles, particulières : quel cadre choisir pour quelle stratégie ?
- Quel contenu obligatoire, quel contenu facultatif ? Quelles règles prendre en compte pour rédiger des clauses efficaces ? Quelles questions se poser pour adapter le document aux besoins de l'entreprise ?

► **Public visé :**

Directeur/Responsable juridique,
Directeur/Responsable commercial, des ventes,
grands comptes, Commercial,...

► **Durée :** demi-journée (4 heures)

► **Prix :** 300,00 € HT

► **Lieux :** FICIME - 43/45 Rue de Naples – PARIS 8^{ème}

► **Intervenant**

Maître Emmanuelle VOISSET, Avocat

Maître Julien SEGURA, Avocat

Cabinet NOMOS

► **Accès :**

Gare SNCF St-Lazare
Métro Villiers (ligne 2 ou 3)
Parkings : Bergson ou Villiers



Contact & Inscription :

Pierre PERROY

Responsable

Service Juridique et Fiscal

perroy@ficime.fr

☎ 01.44.69.40.70

> ADAPTATION DES CONTRATS COMMERCIAUX AUX NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA REFORME DU DROIT DES CONTRATS

< Jeudi 4 Octobre 2018

► Objectifs

La réforme générale du droit français des contrats applicable à tous les nouveaux contrats conclus à compter du 1er octobre 2016 (avec une tendance de la jurisprudence à l'appliquer même aux contrats antérieurs) implique un changement complet de politique contractuelle.

Inspirée par un souci de protection de la partie faible et une forte intervention du juge dans le contrat, la réforme impose trois changements majeurs :

- une autre façon de négocier,
- une autre façon de rédiger,
- et une autre façon d'appliquer ses contrats.

Cette formation se propose de vous donner les clés juridiques indispensables pour faire face à cette nouvelle donne contractuelle.

► Public visé :

Dirigeant, Directeur/Responsable juridique, Juriste, Directeur/Responsable commercial, des ventes, grands comptes, Commercial,...

► Intervenant

Maître Joseph VOGEL, Avocat
Cabinet VOGEL & VOGEL

► **Durée** : 1 demi-journée (4 heures)

► **Prix** : 300,00 € HT

► **Lieux** : FICIME - 43/45 Rue de Naples – PARIS 8^{ème}

► Accès :

Gare SNCF St-Lazare
Métro Villiers (ligne 2 ou 3)
Parkings : Bergson ou Villiers

Contact & Inscription :

Pierre PERROY

Responsable

Service Juridique et Fiscal

perroy@ficime.fr

☎ 01.44.69.40.70

> NEGOCIATIONS COMMERCIALES 2019 ET RESEAUX DE DISTRIBUTION

< **Mardi 16 Octobre 2018**

► Objectifs

L'articulation des dispositions s'appliquant aux contrats de distribution (distribution exclusive ou non exclusive / distribution sélective / etc.) et celles relevant de la négociation commerciale a toujours été problématique et l'on se pose encore aujourd'hui la question de savoir si le contrat de distribution peut s'extraire de l'orbite juridique des négociations commerciales ou bien, au contraire, si le droit de la négociation commerciale fédéré au sein du Titre IV du Livre IV du Code de commerce a un tel pouvoir d'attraction que finalement les dispositions propres à la négociation commerciale annuelle vont également s'appliquer aux contrats de distribution.

Autrement dit, dans quelles situations la convention annuelle type loi Hamon (GMS) ou loi Macron (négociant-grossiste) s'applique-t-elle ? Quel est le champ d'application des dispositions impératives du Code de commerce prévoyant la formalisation annuelle du résultat de la négociation commerciale ?

C'est cette problématique qui sera au cœur de cette présentation que nous vous proposons.

► Public visé :

Dirigeant, Directeur/Responsable juridique, Juriste,
Directeur/Responsable commercial, des ventes,
grands comptes, Commercial,...

► Intervenant

Maître Jean-Christophe GRALL, Avocat
Cabinet GRALL & Associés

► **Durée** : demi-journée (4 heures)

► **Prix** : 300,00 € HT

► **Lieux** : FICIME - 43/45 Rue de Naples – PARIS 8^{ème}

► Accès :

Gare SNCF St-Lazare
Métro Villiers (ligne 2 ou 3)
Parkings : Bergson ou Villiers

Contact & Inscription :

Pierre PERROY

Responsable

Service Juridique et Fiscal

perroy@ficime.fr

☎ 01.44.69.40.70

> LES MARCHES PUBLICS

< **Mardi 30 Octobre 2018**

► Objectifs

Une formation pour se mettre à jour du nouveau droit des marchés publics et de la jurisprudence pour adapter vos pratiques quotidiennes : depuis le 1^{er} avril 2016, un nouveau corpus juridique a été mis en place

Cette formation s'adresse à celles et ceux qui veulent disposer d'outils simples leur permettant de soumissionner efficacement à la commande publique et de connaître les nouvelles marges de manœuvre s'offrant à eux grâce à la réforme ;

Une formation pour un meilleur accès à la commande publique : optimiser ses chances d'obtenir les marchés et éviter les pièges de la passation ;

Bien connaître la Règlementation pour mieux développer sa stratégie.

Les points forts :

- ✓ Particularisme du marché public et les principes fondamentaux de la commande publique ;
- ✓ Présentation des nouveaux textes applicables et des nouveautés introduites ;
- ✓ Les différentes formes de procédures de passation ou les différentes règles du jeu auxquelles les candidats sont soumis ;
- ✓ Bien identifier le besoin exprimé par le pouvoir adjudicateur pour mieux y répondre ;
- ✓ Comment lire efficacement les documents de la consultation et savoir identifier les pièces contractuelles ;
- ✓ La sélection des candidatures et le choix des offres ;
- ✓ Comment optimiser la construction de son offre ;
- ✓ Respecter les règles imposées mais savoir aussi se faire respecter : les droits du candidat durant la procédure de passation (les contentieux précontractuel et contractuel) ;
- ✓ Se prémunir des contentieux et en connaître les règles élémentaires : le droit des contrats publics ne repose pas que sur les textes, il est aussi et avant tout jurisprudentiel.

► Public visé :

Toute personne concernée par les marchés publics :
Dirigeant, Gérant ; Directeur / Responsable administratif et Financier ; Responsable comptable ; Directeur/
Responsable Commercial, Commercial,
Directeur/Responsable Juridique, Juriste

► **Durée** : 1 journée (soit 7 heures)

► **Prix** : 600,00 € HT

► **Lieux** : FICIME - 43/45 Rue de Naples – PARIS 8^{ème}

► Intervenant

Maître David HASDAY - Cabinet HDLA

► Accès :

Gare SNCF St-Lazare
Métro Villiers (ligne 2 ou 3)
Parkings : Bergson ou Villiers

Contact & Inscription :

Pierre PERROY

Responsable

Service Juridique et Fiscal

perroy@ficime.fr

☎ 01.44.69.40.70

> PROMOTIONS DES VENTES

< **Vendredi 7 Décembre 2018**

► Objectifs

Valider vos pratiques promotionnelles et publicitaires dans un cadre juridique libéralisé.

- Quelles règles pour quelles techniques promotionnelles (loteries, primes, ventes liées, gratuité, réductions de prix, coupons de réduction, chèques cadeau, cartes fidélité...) ? Quelles sont les pratiques strictement interdites ? Quelle grille d'analyse appliquer pour les autres ? Quelles sanctions en cas de pratiques illicites ? Quelle incidence des règles fiscales et de concurrence ?
- Comment développer des communications publicitaires déontologiques, respectueuses de ses concurrents ?

► Public visé :

Directeur/Responsable juridique,
Directeur/Responsable commercial, des ventes,
grands comptes, Commercial,...

► Intervenant

Maître Emmanuelle VOISSET, Avocat
Maître Agathe DUPERRAY, Avocat
Cabinet NOMOS

► **Durée** : demi-journée (4 heures)

► **Prix** : 300,00 € HT

► **Lieux** : FICIME - 43/45 Rue de Naples – PARIS 8^{ème}

► Accès :

Gare SNCF St-Lazare
Métro Villiers (ligne 2 ou 3)
Parkings : Bergson ou Villiers

Contact & Inscription :

Pierre PERROY
Responsable
Service Juridique et Fiscal
perroy@ficime.fr
☎ 01.44.69.40.70

NOS FORMATIONS A LA DEMANDE



NOS FORMATIONS A LA DEMANDE

TECHNIQUE & SECURITE AU TRAVAIL

<i>Responsabilité à la sécurité d'un technicien sur un chantier ou sur un site industriel</i>	30
<i>Responsabilité à la sécurité d'un chef de service sur un chantier ou sur un site industriel</i>	31
<i>Sensibilisation d'un technicien intervenant dans un atelier</i>	32
<i>Les vérifications générales périodiques (VGP)</i>	33
<i>Initiation à la réglementation technique mécanique</i>	34
<i>Initiation à la réglementation technique électronique</i>	35

LANGUES

<i>Anglais</i>	36
----------------------	----

INFORMATIQUE

<i>Informatique / Bureautique</i>	37
---	----

NOS PRESTATIONS FACTUREES A LA DEMANDE

ENVIRONNEMENT

<i>Mise ou remise de vos collaborateurs sur les sujets environnementaux</i>	40
---	----

EXPERTISE

<i>L'évaluation des risques professionnels sous l'aspect opérationnel et technique avec audit participatif</i>	41
<i>Modification d'une machine, les règles à respecter</i>	42

NOS FORMATIONS A LA DEMANDE

TECHNIQUE & SECURITE AU TRAVAIL

> *Responsabilité à la sécurité d'un technicien sur un chantier ou sur un site industriel*

Pas de pré-requis nécessaires

< Date à la demande

► Objectifs

- Responsabiliser les intervenants à la sécurité.
- Sensibiliser à l'obligation de prendre en considération les consignes de sécurité.
- Identifier et prévenir les risques et accidents.
- Respecter les consignes, les autorisations et habilitations nécessaires avant d'intervenir.

► Public visé :

Les intervenants sur chantiers ou sites industriels, les intervenants en atelier extérieurs, les chefs d'équipes, les techniciens et toutes personnes concernées par des interventions extérieures.

► Intervenant

Christophe DUMINY,

Responsable Technique Hygiène & Sécurité FICIME

► **Durée** : 1 journée (soit 7 heures)

► Prix :

600,00€ HT par personne pour un groupe de 3 personnes minimum + frais de déplacement = tarif adhérent

700,00€ HT par personne pour un groupe de 3 personnes minimum + frais de déplacement = tarif non adhérent

En sus les frais de déplacement au départ de Paris

► **Lieux** : sur le site de l'entreprise (programme en fonction de l'environnement de travail)



NOS FORMATIONS A LA DEMANDE

TECHNIQUE & SECURITE AU TRAVAIL

> **Responsabilité à la sécurité d'un chef de service sur un chantier ou un site industriel**

Pas de pré-requis nécessaires

< Date à la demande

► Objectifs

- Définir une intervention sur un chantier ou un site.
- Comment élaborer un plan de prévention et analyser les risques.
- Les instructions, les habilitations et autorisations avant d'intervenir.
- L'utilisation d'un chariot et le CACES.
- Travailleur isolé : les obligations et particularités.
- La délégation de pouvoir.

► Public visé :

Les chefs de service, responsables SAV.

Les responsables de chantiers

► Intervenant

Christophe DUMINY,

Responsable Technique Hygiène & Sécurité FICIME

► **Durée** : 1 journée (soit 7 heures)

► Prix :

600,00€ HT par personne pour un groupe de 3 personnes minimum + frais de déplacement = tarif adhérent

700,00€ HT par personne pour un groupe de 3 personnes minimum + frais de déplacement = tarif non adhérent

En sus les frais de déplacement au départ de Paris

► **Lieux** : sur site

Contact & Inscription :
Christophe DUMINY
Responsable
Service Technique,
Hygiène et Sécurité
duminy@ficime.fr
☎ 01.44.69.40.70

NOS FORMATIONS A LA DEMANDE

TECHNIQUE & SECURITE AU TRAVAIL

> **Sensibilisation d'un technicien intervenant dans un atelier**

Pas de pré-requis nécessaires

< Date à la demande

► **Objectifs**

- Identifier les risques dans son environnement de travail.
- Prendre en compte la sécurité de l'environnement proche.
- Le travail dans l'atelier.
- Les moyens de levage et le calage d'une machine.
- L'entretien des EPI et accessoires de levage
- Les habilitations et/ou autorisations avant d'intervenir.
- La consignation des énergies et les risques.
- Précaution pour l'utilisation des produits toxiques ;
- Le signalement des non-conformités.
- Informations sur les gestes et postures.

► **Public visé :**

Tout intervenant dans un atelier de réparation.

► **Intervenant**

Christophe DUMINY,

Responsable Technique Hygiène & Sécurité FICIME

► **Durée :** 1 journée (soit 7 heures)

► **Prix :**

950,00€ HT pour un groupe de 8 personnes maximum + frais de déplacement au départ de Paris = tarif adhérent

1 250,00€ pour un groupe de 8 personnes maximum + frais de déplacement au départ de Paris = tarif non adhérent

► **Lieux :** sur le site de l'entreprise

 Contact & Inscription :
Christophe DUMINY
Responsable
Service Technique,
Hygiène et Sécurité
duminy@ficime.fr
 01.44.69.40.70

NOS FORMATIONS A LA DEMANDE

TECHNIQUE & SECURITE AU TRAVAIL

> *Les vérifications générales périodiques (VGP)*

Pré-requis :
Connaissance et pratique de la mécanique
Adaptation à la rédaction de formulaires administratifs

< **Date à la demande**

► Objectifs

Les vérifications générales périodiques ont pour objet de permettre de déceler en temps utile, sur un engin de chantier en service, toute détérioration susceptible d'être à l'origine de situations dangereuses.

- Déceler en temps utile les détériorations susceptibles d'être à l'origine de situations dangereuses.
- Vérifier les règles de conformité d'origine.
- Connaître la réglementation en vigueur.
- Être apte à pouvoir réaliser une VGP.

► Public visé :

Responsable technique, occasion.
Responsable qualité, sécurité.
Chef d'équipe.
Technicien d'intervention.
Technicien d'atelier.

► Intervenant

Christophe DUMINY,
Responsable Technique Hygiène & Sécurité
FICIME

► **Durée :** 1 journée (soit 7 heures)

► Prix :

950,00€ HT pour un groupe de 8 personnes maximum + 8€ HT le dossier = tarif adhérent

1 250,00€ HT pour un groupe de 8 personnes maximum + 8€ HT le dossier = tarif non adhérent

En sus les frais de déplacement au départ de Paris

► **Lieux :** sur le site de l'entreprise (programme en fonction de l'environnement du travail).

 Contact & Inscription :
Christophe DUMINY
Responsable
Service Technique,
Hygiène et Sécurité
duminy@ficime.fr
 01.44.69.40.70

NOS FORMATIONS A LA DEMANDE

TECHNIQUE & SECURITE AU TRAVAIL

> *Initiation à la réglementation technique mécanique*

Pas de pré-requis nécessaires

< **Date à la demande**

► Objectifs

- Récapituler les principales réglementations européennes.
- Distinguer « homologation » et « conformité ».
- Le marquage CE et la déclaration de conformité.
- Rôle et pouvoir d'un organisme agréé, accrédité et notifié.
- La directive machine.
- La directive électrique.
- La directive CEM.
- La directive vibration.
- La directive à l'extérieur des bâtiments.
- La directive moteur.

► Public visé :

Responsable de bureau d'étude.
Responsable techniques, de SAV.
Responsable qualité.

► Intervenant

Christophe DUMINY,
Responsable Technique Hygiène & Sécurité – FICIME

► **Durée** : 1 journée (soit 7 heures)

► Prix :

1 100,00€ HT pour un groupe de 8 personnes maximum + 8€ HT le dossier = tarif adhérent
1 350,00€ HT pour un groupe de 8 personnes maximum + 8€ HT le dossier = tarif non adhérent

En sus les frais de déplacement au départ de Paris

► **Lieux** : sur site



Contact & Inscription :
Christophe DUMINY
Responsable
Service Technique,
Hygiène et Sécurité
duminy@ficime.fr
☎ 01.44.69.40.70

NOS FORMATIONS A LA DEMANDE

TECHNIQUE & SECURITE AU TRAVAIL

> *Initiation à la réglementation technique électronique*

Pas de pré-requis nécessaires

< Date à la demande

► Objectifs

- Récapituler les principales réglementations européennes.
- Distinguer « homologation » et « conformité ».
- Le marquage CE et la déclaration de conformité.
- Rôle et pouvoir d'un organisme agréé, accrédité et notifié.
- La directive électrique basse tension.
- La directive compatibilité électromagnétique.
- La directive RTE.
- Le règlement n°278-2009 – alimentation externe.
- La directive RoHS.
- Reach.

► Public visé :

Responsable de bureau d'étude.
Responsable techniques, de SAV.

► Intervenant

Christophe DUMINY,
Responsable Technique Hygiène & Sécurité – FICIME

► **Durée** : 1 journée (soit 7 heures)

► Prix :

1 100,00€ HT pour un groupe de 8 personnes maximum + 8€ HT le dossier = tarif adhérent

1 350,00€ HT pour un groupe de 8 personnes maximum + 8€ HT le dossier = tarif non adhérent

En sus les frais de déplacement au départ de Paris

► **Lieux** : sur site



NOS FORMATIONS A LA DEMANDE

LANGUES

> *Anglais*

Pas de pré-requis nécessaires

< *Date à la demande*

▶ **Objectifs**

- Analyse des besoins.
- Propositions du nombre d'heures.
- Formation dans vos locaux.

▶ **Public visé :**

Tout public.

▶ **Intervenant**

Alphonse BOYE
INREF

▶ **Durée :** 1 journée (soit 7 heures)

▶ **Prix :** selon devis

▶ **Lieux :** sur site en collectif



Contact & Inscription :

Alfonse BOYE

aboye@inref.fr

☎ 06.11.86.83.16

NOS FORMATIONS A LA DEMANDE

INFORMATIQUE

> *Informatique / bureautique*

Pas de pré-requis nécessaires

< *Date à la demande*

▶ **Objectifs**

- Analyse des besoins.
- Propositions du nombre d'heures.
- Formation dans vos locaux.

▶ **Public visé :**

Tout public.

▶ **Intervenant**

Alphonse BOYE
INREF

▶ **Durée :** 1 journée (soit 7 heures)

▶ **Prix :** selon devis

▶ **Lieux :** sur site en collectif



Contact & Inscription :

Alfonse BOYE

aboye@inref.fr

☎ 06.11.86.83.16

**NOS PRESTATIONS
FACTUREES A LA DEMANDE**



*Nos prestations facturées à la demande
sont exclusivement réservées à nos adhérents.
Il ne s'agit pas d'actions de formation mais d'une prestation de service
donnant lieu à une facturation et ne rentrant pas dans la
réglementation*

ENVIRONNEMENT

> Mise ou remise à niveau de vos collaborateurs
sur les sujets environnementaux 40

EXPERTISE

> L'évaluation des risques professionnels sous l'aspect opérationnel
et technique avec audit participatif 41

> Modification d'une machine, les règles à respecter 42

PRESTATIONS FACTUREES A LA DEMANDE

ENVIRONNEMENT

> *Mise ou remise à niveau de vos collaborateurs sur les sujets environnementaux*

Pas de pré-requis nécessaires

< *Date à la demande*

► Objectifs

- Filières déchets : DEEE ménagers et professionnels, piles et accumulateurs, papiers, emballages ménagers, pneumatiques usagés...
- Réglementations relatives aux substances chimiques : REACH, RoHS, nanoparticules.

► Public visé :

Tout collaborateur de l'entreprise en charge de la gestion et du suivi des dossiers environnementaux.

► **Durée** : ½ journée

► **Prix** : 300,00€ HT / personne

► **Lieux** : FICIME - 43/45 Rue de Naples – PARIS 8^{ème}

► Intervenant

Catherine JAMMES,
Responsable Service Environnement
FICIME



Contact & Inscription :

Catherine JAMMES
Responsable Service Environnement
jammes@ficime.fr
☎ 01.44.69.40.68

TECHNIQUE

> *L'évaluation des risques professionnels sous l'aspect opérationnel et technique avec audit participatif*

Pas de pré-requis nécessaires

< *Date à la demande*

► Objectifs

- 1) Les obligations de l'employeur, les responsabilités des dirigeants ou responsables.
- 2) La méthode d'évaluation :
 - Identification et évaluation,
 - Évaluation des unités de travail,
 - Sur la notion de danger,
 - Sur la notion de risques,
 - Proposition d'amélioration au poste de travail concernant les TMS,
 - Analyse de la pénibilité par unité de travail,
 - Identification des documents administratifs qui devraient se trouver dans le registre de sécurité.
- 3) Méthodologie avec possibilité d'élaborer un programme d'actions :
 - Identification des points à améliorer, la démarche de prévention des risques : les principes généraux de prévention.
 - Proposition de planification des actions.
- 4) Recensement de l'évaluation des risques dans un document de travail, la cotation concernant la pénibilité du travail (démarche obligatoire depuis janvier 2012).

► Public visé :

Chef d'atelier, chef de service technique, inspecteur technique, technicien d'intervention confirmé.

► Intervenant

Christophe DUMINY
Responsable Technique Hygiène & Sécurité - FICIME

► **Durée** : 1 journée (soit 7 heures)

► Prix :

950€,00 pour un groupe de 8 personnes au maximum + frais de déplacement au départ de Paris

► **Lieu** : sur site



TECHNIQUE

> *Modification d'une machine, les règles à respecter*

Pré-requis :
Connaissance de la mécanique
Adaptation à la rédaction de formulaires administratifs

< **Date à la demande**

► Objectifs

- Base des règles de construction d'une machine
- Le marquage CE et la déclaration de conformité
- Les exemples de modification / les exceptions
- Les composants de sécurité
- Les conséquences de l'ajout d'une fonction
- La suppression d'un élément ou d'une fonction
- L'obligation réglementaire de l'employeur
- Les règles concernant l'ajout d'un équipement interchangeable.

► Public visé :

Responsables techniques,

Responsable avant-vente, et toutes les personnes responsables concernées par la conception, la modification ou la réparation de machines.

► Intervenant

Christophe DUMINY,
Responsable Technique Hygiène & Sécurité – FICIME

► **Durée** : 1 journée (soit 7 heures)

► **Prix** :

1 150,00€ HT pour un groupe de 8 personnes au maximum + frais de déplacement au départ de Paris

► **Lieu** : sur site

Contact & Inscription :
Christophe DUMINY
Responsable
Service Technique,
Hygiène et Sécurité
duminy@ficime.fr
☎ 01.44.69.40.70

Crédits Photos :

FICIME

Microsoft Office Online

GraphicObsession/PhotoAlto
